

CASSE SOCIALE, AUSTÉRITÉ...

...CONSTRUISONS

UN AUTRE FUTUR

Pacte de « responsabilité », négociation de l'assurance chômage, l'objectif premier du PS/MEDEF est de mettre fin au système dit par répartition et au salaire socialisé.

Le pacte de responsabilité vise à exonérer les patrons d'une partie des cotisations sociales, pour soi-disant créer de l'emploi. Il s'agit d'engraisser encore un peu plus le patronat au détriment des conditions salariales des travailleurs-euses, sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée. Tout au contraire. Ce pacte prévoit la suppression du paiement des cotisations familiales, c'est donc le financement de la branche famille de la Sécurité sociale qui est menacée !

sur le dos des travailleurs-euses (en activité comme en recherche d'emploi). C'est en premier lieu l'annexe 4 des intérimaires (représentant 2 millions de salarié-es), qui en sera affecté, suivi des travailleur-euses relevant du régime des intermittents du spectacle. Par ailleurs **dans le cadre du régime général**, lorsque les salariés perçoivent une indemnité légale, **dans le cadre d'une rupture de contrat de travail**, le délai de carence qui était de 75 jours, pourra aller **jusqu'à 180 jours avant de**

LE MEDEF EN RÉVAIT LE PS L'A FAIT :

PILLER LES CAISSES DE SOLIDARITÉS DES TRAVAILLEUR-EUSES POUR ENRICHIR LE PATRONAT

Jamais un gouvernement n'avait osé s'attaquer aussi frontalement à une branche de Sécu depuis sa création. **Les économies ainsi faites sur le dos des travailleurs-euses représentent plus de 35 milliards d'euros**, qui sont directement reversés au patronat. On assiste à une étatisation à marche forcée de la Sécu, via la CSG que les entreprises ne paient pas. **Pour la CNT, réduire la cotisation sociale sous prétexte de soulager les « charges » de l'entreprise, c'est réduire le salaire !** Les richesses produites dans les entreprises, sont le fruit de l'activité des travailleurs eux-mêmes, elles doivent donc leur revenir ! Nos acquis ne sont pas négociables à la baisse !

Dans le même temps, la nouvelle convention de l'assurance chômage signée par le Medef et certaines organisations syndicales de salariés, prévoient de prélever **400 millions d'euros par an**

percevoir ses indemnités chômage, selon le montant des indemnités de licenciements (sauf pour les licenciements économiques). Il s'agit là, d'une profonde remise en cause des clauses prévues en la matière, dans les conventions collectives qui seraient plus avantageuses que le Code du travail. Ne se contentant pas de ces dernières réformes, Manuel Valls prévoit une coupe budgétaire de 50 milliards d'euros. **11 milliards d'euros** de coupes budgétaires dans ses dotations aux collectivités locales qui impacteront obligatoirement les métiers et entreprises dépendant étroitement des subventions et financements locaux; qui avec **ses 23 milliards d'économie sur la Sécurité sociale** (hôpitaux, remboursements, allocations familiales, etc.) détruiront un peu plus notre système de soin et appauvriront une fois de plus les plus précaires ; qui avec ses 18 milliards sur nos services publics dégraderont encore plus notre qualité de vie.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
33, RUE DES VIGNOLES – 75020 PARIS
MAIL : CONTACT@CNT-F.ORG – WWW.CNT-F.ORG



ORGANISE-TOI ET REJOINS L'ACTION POUR UN SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE, AUTOGESTIONNAIRE, ANTICAPITALISTE ET ANTISEXISTE

D'autres mesures sont à venir et figureront dans le projet de loi de programmation des finances publiques, qui sera présenté à l'automne, alors que les services publics ont déjà été mis à mal avec la RGPP (révision générale des politiques publiques). Pas pour rien que le Medef (toujours pour faire la chasse au « coût du travail » déjà fortement réduit via le crédit d'impôt de compétitivité) tente de lancer le débat sur la mise en place d'un « Smic jeune », dit « Smic intermédiaire ». Le but est d'abaisser le taux de rémunération pour la jeune génération. Encore une fois, après les tentatives CIP-CNE-CPE-ordonnances Villepin, les jeunes devraient payer le prix fort de ce désastre social. **Il s'agit d'une véritable guerre ouverte organisée par ce gouvernement de gauche libéral et bourgeois contre les intérêts de la classe ouvrière.**

ENSEMBLE POUR UN 1^{ER} MAI

COMBATIF ET REVENDICATIF DES TRAVAILLEUR-EUSES

LA CNT REVENDIQUE DÈS À PRÉSENT

- un accès aux indemnités de chômage sans condition et sans durée limite avec un taux de remplacement à 100% du meilleur salaire ;
- rétablissement du droit à l'allocation chômage en cas de démission ;
- le retrait du pacte de « responsabilité » ;
- arrêt des exonérations des cotisations sociales patronales ;
- autogestion des caisses de solidarité (sécurité sociale, Unedic, etc.) par les salarié-es eux/elles-mêmes, selon le modèle existant avant les ordonnances de 1967 (qui ont introduit le paritarisme syndicats/patronat) ;
- refus de l'étatisation de la Sécu.

Parce que le rapport de force doit se faire par la mobilisation de tous et de toutes, en s'organisant dans les syndicats outil social et économique appartenant aux travailleur-euses et non aux bureaucrates.

Ces réformes d'exclusions sociales, qui appauvrissent la population renforcent inexorablement les idées de l'extrême droite, alors même que **ce parti a toujours été et sera toujours l'ennemi des travailleur-euses**. La seule alternative sera issue de la lutte, **celle qui par l'action directe des classes populaires fera émerger une autre répartition des richesses, une autre organisation sociale, et une autre organisation politique basée sur la démocratie directe.**

Le communisme libertaire, projet révolutionnaire porté par la CNT, basé sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, d'échanges et de répartitions des richesses produites par ceux et celles qui travaillent est une urgence sociale, politique, économique et écologique. À l'heure où de sombres nuages nous empêchent de voir la justice sociale, la liberté et la solidarité, **la CNT affirme que chacun-e se doit de rejoindre le combat et de construire une dynamique de confrontation sociale contre l'État, le Capital et la classe politique.**

LA CNT ?

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT !

Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être prises à la base, sans permanents ni bureaucratie. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises, nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre...

Un projet révolutionnaire.